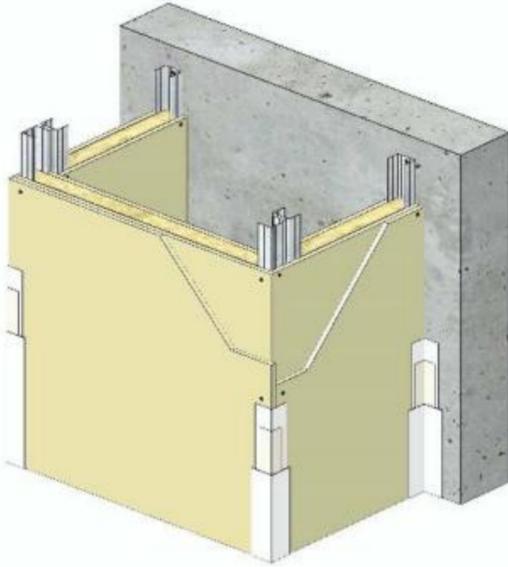


Fiche Système

Gaine technique Cloison KM 85/48



Le système : présentation

Cloison destinée à la réalisation de gaines techniques sur 1, 2 ou 3 faces. Elle se compose d'une ossature métallique 48/35, de 2 plaques KS13 ou KH côté extérieur de la gaine, d'une plaque KS13 côté intérieur et d'une laine minérale à l'intérieur de la cloison.

Le système : pour quoi faire ?

Gainages techniques en pièces principales et cuisines ($L_nAT \leq 30$ dB(A)) et au dessus de garages ou locaux d'activités:

- Bâtiments d'habitation (1^{re} à la 4^e famille)

Caractéristiques :

Plaques :

- KS13, largeur 1200 mm, ép. 12.5 mm, long. 2.50 à 3.00 m, conforme à la NF EN 520
- KH13, largeur 1200 mm, ép. 12.5 mm, long. 2.50 à 3.00 m, conforme à la NF EN 520

Profilés :

- Montants M48/35 ép. 6/10^e mm nominal – Z 140
- Rail R48 Z 275

Vis :

- TTPC 25 et 35 mm

Documents de référence

Résistance au feu : par analogie au PV Efectis EFR 14-003316 et ext 1

- Coupe-feu de paroi ½ h : EI 30 o→i (paroi) [§ 8.2.2.1 du PV] et EI 30 i→o [§ 8.2.1]
- Coupe-feu de traversée 1 h : EI 60 o→i [§ 8.2.2.2]

Dimensions admissibles : selon PV

- Largeur : 400 à 1250 mm
- Profondeur : 300 à 1000 mm

Hauteurs admissibles : selon ext 1

Type de montant	Hauteur maximale (m)
M48 simple / entr 600	3.00
M70 doubles / entr 600	3.50

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

Acoustique :

- Amélioration aux bruits d'équipement : 34 dB(A) RE CSTB 990102-2/Ext-2014-068
- Affaiblissement acoustique de la paroi : 44 dB Simulation AcouStiff

Mise en œuvre :

Les gaines sont réalisées obligatoirement sur toute la hauteur d'étage conformément aux principes de mise en œuvre décrits dans le DTU 25.41

Pour les gaines 3 faces, les parois latérales sont montées en premier, en prévoyant un débord des plaques du parement extérieur d'une largeur équivalent à la 3^e face de la gaine. Ce débord recouvrira les extrémités de la 3^e face. Puis pour la 3^e face, le parement intérieur est vissé aux extrémités dans le dos des montants restés apparents. Ensuite, dans l'ordre vient la fixation des rails haut et bas, les montants, la pose de la laine et enfin le vissage du parement extérieur.

Parois d'adossement pour les gaines 2 ou 3 faces

Les gaines 2 et 3 faces peuvent être adossées contre des parois rigides de fortes ou faibles densités justifiant au minimum une performance EI 60.

Ces parois peuvent aussi être des cloisons légères KM en plaque Knauf disposant d'un PV EI 60 en cours de validité moyennant quelques dispositions particulières à savoir :

- des montants intermédiaires complémentaires, du même type que ceux employés pour le montage de la cloison, doivent être prévus au droit de chaque jonction avec les parois de la gaine.